

MAIRIE
33820 SAINT AUBIN DE BLAYE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-61

Nombre de conseillers
en exercice : 12
présents : 11
votants : 11

OBJET :
MAISON CHAIN – CHOIX MAITRE D'OEUVRE (Cabinet Architecture)

Date de convocation du Conseil : 03 septembre 2024
Affichée le : 03 septembre 2024

L'an deux mille vingt-trois, le : 11 septembre 2024
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie**
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel,
OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été reçu 14 candidatures de cabinets d'architectures et 13 ont été retenues.

Margaux LEGA, Cheffe du Projet PVD, a réalisé une analyse des offres afin de les présenter aux élus lors d'une commission. Les 4 cabinets d'architectes qui ont obtenu les meilleures notes, ont été reçus en audition le mardi 10 septembre 2024 pendant 1 heure chacun, à partir de 14h, à la mairie.

Les cabinets d'architectures sélectionnés sont :

- N°1 : Agence Ostiole : 80,60/100
- N°2 : Michel Apard : 74,66/100
- N°3 N°4 : Zaruba et Marguerite Puyeo : 74,19/100 (ex aequo).

A la suite de la commission avec les élus pour l'audition des cabinets d'architectures, deux (2) cabinets d'architectes, à savoir l'agence OSTIOLE & M. Michel APARD, ont été retenus. Pour les 2 cabinets d'architectures, une nouvelle demande d'offres tarifaires a été réclamée.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, donne leur accord de principe pour que M. Le Maire puisse faire le choix définitif de l'architecte, autorise M. Le Maire à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

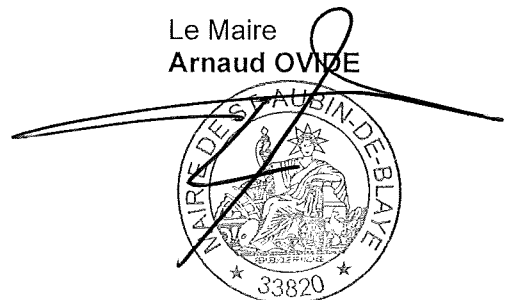
Pour copie conforme
Le 11 septembre 2024

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
Dominique BERNARD



Le Maire
Arnaud OVIDE



The official seal of the Mayor of Saint-Aubin-de-Blaye is circular, featuring a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRE DE SAINT-AUBIN-DE-BLAYE' and the number '33820' at the bottom.